Image not found or type unknown

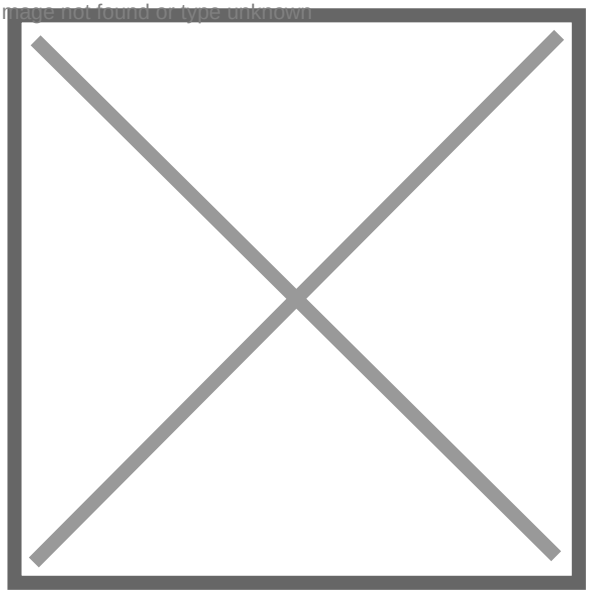

Probleme délais de naturalisation

Par **tomtom06**, le **02/11/2010** à **17:19**

Bonjour,

Je viens de recevoir par courrier (a titre informatif seulement) un avis favorable suite à une demande de naturalisation. Mon titre de séjour arrive à terme et je ne peux plus le renouveler suite à ma naturalisation. Le problème est que les délais pour recevoir le décret de naturalisation et avoir une carte d'identité peut atteindre les 6 mois. Compte tenu de la nature de mon travail, je voyage beaucoup (en utilisant mon passeport actuel) et en présentant mon titre de séjour au retour en france. Mon titre de séjour n'étant plus valable, je pourrais plus rentrer en france bien que je suis français. Existe il un document qui me permettra de voyager en attendant de recevoir ma carte d'identité française.

Bien cordialement.

Par **mimi493**, le **02/11/2010** à **18:10**

Sauf le visa de retour, accordé au cas par cas, par la Préfecture, il n'y a a rien d'autre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés